

Réf: Dossier N° 029197

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE PRODUITS AGRICOLES ET
DERIVES PHENIX CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « SPADPCI »

Siège social Abidjan, Treichville, AV 15, LOT 579, ILOT AV 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE PRODUITS AGRICOLES ET
DERIVES PHENIX CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « SPADPCI »

Objet : - ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES
- TRANSPORT DE MARCHANDISES,
- IMPORT-EXPORT
- VENTE DE VEHICULES ET PIECES DETACHEES
- COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, AV 15, LOT 579, ILOT AV 15

Dirigeant(s) : M MAIGA YOUNOUSS ABBAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03297 du 23/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22111/GTCA/RC/2021 du 23/08/2021

